

REDICTION ADMINISTRATIVE : NOUVELLE, rue de Valenciennes, 10

PRIX DES ABONNEMENTS : NOUVELLE-TROIS MOIS, 4 fr. 50 - Un an, 10 fr.

PRIX DES ANNONCES : ANNONCES... 0 fr. 25 la ligne

LES SECRETS DE LA DEFENSE

Il n'est pas de faute, pas de lâche infamie, qui ne soit au-dessus du crime de trahison, car le traître à la patrie livre son nation tout entière et consomme la ruine d'un pays.

Quand un homme assassine, on l'arrête, on le juge, on le condamne, on l'exécute. Tout est dit. La société est tranquille.

Quand un révolutionnaire lance une bombe dans les jambes des chevaux d'un mouarque, tu quinze personnes, en blesses trente, on s'empare de lui, on le juge, on l'exécute. Tout est bien.

Mais ce qui se passe en ce moment à propos de l'affaire de la mélite, que nous avions soupçonné moins grave qu'elle ne l'est, est ce que nous prétend que nos officiers supérieurs et même nos officiers généraux seraient mis en cause à son propos.

Non, nous révoltons contre de telles suppositions hommes de guerre, mais nous nous sommes contraints d'attendre les faits; et cette contrainte nous est douloureuse comme la menace d'un deuil prochain.

Soigner que dans notre armée, parmi les chefs, il peut se trouver quelqu'un d'assez... léger pour commettre - à son insu sans doute - une telle crime odieux la patrie, est une pensée repoussante à l'idée.

Et, à ce propos, nous nous rappelons les paroles d'un officier qui nous disait : « Quand mes hommes ont confiance, l'importance qui pourra les conduire au bout du monde... »

Or, l'armée actuelle a confiance. Elle a conscience d'être une force organisée de premier ordre et elle attend l'avenir sans crainte. Ce qui l'intrigue également non jeunes officiers, ceux qui, même encore, ont pu se rendre compte de l'esprit des troupes, par un long stage au milieu d'elles ; ils répondent également qu'ils ont confiance, eux aussi. Ses révé-

Le pays peut, à l'heure présente, envisager avec le plus grand calme l'avenir et trouver l'assurance contre toutes les éventualités.

Dr. C'est à ce moment de sécurité que se produit un fait déplorable, qui peut jeter le trouble dans les esprits manquant de sang-froid. Déjà nous avons dit que les secrets livrés par Trépoix n'étaient point en réalité des secrets. Ses révélations sur notre armement, notre personnel, nos engins de guerre, ne sauraient d'aucune sorte avoir une influence sur le sort de la guerre future. Actuelle-

LA SEANCE

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. de Melcy, vice-président.

La convention de Berne. Les Chambres, après déclaration d'urgence, adoptent le projet de loi approuvant la convention de Berne, entre la France, l'Allemagne, l'Autriche, le Belgique, l'Italie, les Pays-Bas, le Luxembourg, la Suisse et la Suisse romande, au transport des marchandises par chemin de fer.

Le tarif général des douanes. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du tarif général des douanes.

M. Fougère réclame des droits protecteurs. M. Jannart prend la parole et demande que les articles soient votés en bloc.

M. Gouin dépose le rapport de la commission des douanes de la proposition de loi relative à la mise en circulation de la monnaie de nickel.

M. Lévêque - C'est la plus rude note qu'il peut donner à la commission des douanes.

Le procès de la Société des Métaux. Paris, 4 juin. - Le tribunal de commerce a rendu hier son jugement en instance engagée par le tribunal de commerce à la liquidation de la Société des Métaux.

Conseil de Cabinet. Paris, 3 juin. - Les ministres se sont réunis hier matin, au ministère de la guerre, sous la présidence de M. de Freycinet.

Le projet de loi relatif aux retraites ouvrières. Le projet de loi relatif aux retraites ouvrières est en ce moment en discussion au Sénat.

Le projet de loi relatif à la loi sur le mariage. Le projet de loi relatif à la loi sur le mariage est en ce moment en discussion au Sénat.

Le projet de loi relatif à la loi sur le divorce. Le projet de loi relatif à la loi sur le divorce est en ce moment en discussion au Sénat.

Le projet de loi relatif à la loi sur le testament. Le projet de loi relatif à la loi sur le testament est en ce moment en discussion au Sénat.

Le projet de loi relatif à la loi sur le mariage. Le projet de loi relatif à la loi sur le mariage est en ce moment en discussion au Sénat.

LA SEANCE

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. de Melcy, vice-président.

La convention de Berne. Les Chambres, après déclaration d'urgence, adoptent le projet de loi approuvant la convention de Berne, entre la France, l'Allemagne, l'Autriche, le Belgique, l'Italie, les Pays-Bas, le Luxembourg, la Suisse et la Suisse romande, au transport des marchandises par chemin de fer.

Le tarif général des douanes. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du tarif général des douanes.

M. Fougère réclame des droits protecteurs. M. Jannart prend la parole et demande que les articles soient votés en bloc.

M. Gouin dépose le rapport de la commission des douanes de la proposition de loi relative à la mise en circulation de la monnaie de nickel.

M. Lévêque - C'est la plus rude note qu'il peut donner à la commission des douanes.

Le procès de la Société des Métaux. Paris, 4 juin. - Le tribunal de commerce a rendu hier son jugement en instance engagée par le tribunal de commerce à la liquidation de la Société des Métaux.

Conseil de Cabinet. Paris, 3 juin. - Les ministres se sont réunis hier matin, au ministère de la guerre, sous la présidence de M. de Freycinet.

Le projet de loi relatif aux retraites ouvrières. Le projet de loi relatif aux retraites ouvrières est en ce moment en discussion au Sénat.

Le projet de loi relatif à la loi sur le mariage. Le projet de loi relatif à la loi sur le mariage est en ce moment en discussion au Sénat.

Le projet de loi relatif à la loi sur le divorce. Le projet de loi relatif à la loi sur le divorce est en ce moment en discussion au Sénat.

Le projet de loi relatif à la loi sur le testament. Le projet de loi relatif à la loi sur le testament est en ce moment en discussion au Sénat.

Le projet de loi relatif à la loi sur le mariage. Le projet de loi relatif à la loi sur le mariage est en ce moment en discussion au Sénat.

LA SEANCE

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. de Melcy, vice-président.

La convention de Berne. Les Chambres, après déclaration d'urgence, adoptent le projet de loi approuvant la convention de Berne, entre la France, l'Allemagne, l'Autriche, le Belgique, l'Italie, les Pays-Bas, le Luxembourg, la Suisse et la Suisse romande, au transport des marchandises par chemin de fer.

Le tarif général des douanes. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du tarif général des douanes.

M. Fougère réclame des droits protecteurs. M. Jannart prend la parole et demande que les articles soient votés en bloc.

M. Gouin dépose le rapport de la commission des douanes de la proposition de loi relative à la mise en circulation de la monnaie de nickel.

M. Lévêque - C'est la plus rude note qu'il peut donner à la commission des douanes.

Le procès de la Société des Métaux. Paris, 4 juin. - Le tribunal de commerce a rendu hier son jugement en instance engagée par le tribunal de commerce à la liquidation de la Société des Métaux.

Conseil de Cabinet. Paris, 3 juin. - Les ministres se sont réunis hier matin, au ministère de la guerre, sous la présidence de M. de Freycinet.

Le projet de loi relatif aux retraites ouvrières. Le projet de loi relatif aux retraites ouvrières est en ce moment en discussion au Sénat.

Le projet de loi relatif à la loi sur le mariage. Le projet de loi relatif à la loi sur le mariage est en ce moment en discussion au Sénat.

Le projet de loi relatif à la loi sur le divorce. Le projet de loi relatif à la loi sur le divorce est en ce moment en discussion au Sénat.

Le projet de loi relatif à la loi sur le testament. Le projet de loi relatif à la loi sur le testament est en ce moment en discussion au Sénat.

Le projet de loi relatif à la loi sur le mariage. Le projet de loi relatif à la loi sur le mariage est en ce moment en discussion au Sénat.

LA SEANCE

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. de Melcy, vice-président.

La convention de Berne. Les Chambres, après déclaration d'urgence, adoptent le projet de loi approuvant la convention de Berne, entre la France, l'Allemagne, l'Autriche, le Belgique, l'Italie, les Pays-Bas, le Luxembourg, la Suisse et la Suisse romande, au transport des marchandises par chemin de fer.

Le tarif général des douanes. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du tarif général des douanes.

M. Fougère réclame des droits protecteurs. M. Jannart prend la parole et demande que les articles soient votés en bloc.

M. Gouin dépose le rapport de la commission des douanes de la proposition de loi relative à la mise en circulation de la monnaie de nickel.

M. Lévêque - C'est la plus rude note qu'il peut donner à la commission des douanes.

Le procès de la Société des Métaux. Paris, 4 juin. - Le tribunal de commerce a rendu hier son jugement en instance engagée par le tribunal de commerce à la liquidation de la Société des Métaux.

Conseil de Cabinet. Paris, 3 juin. - Les ministres se sont réunis hier matin, au ministère de la guerre, sous la présidence de M. de Freycinet.

Le projet de loi relatif aux retraites ouvrières. Le projet de loi relatif aux retraites ouvrières est en ce moment en discussion au Sénat.

Le projet de loi relatif à la loi sur le mariage. Le projet de loi relatif à la loi sur le mariage est en ce moment en discussion au Sénat.

Le projet de loi relatif à la loi sur le divorce. Le projet de loi relatif à la loi sur le divorce est en ce moment en discussion au Sénat.

Le projet de loi relatif à la loi sur le testament. Le projet de loi relatif à la loi sur le testament est en ce moment en discussion au Sénat.

Le projet de loi relatif à la loi sur le mariage. Le projet de loi relatif à la loi sur le mariage est en ce moment en discussion au Sénat.

LA SEANCE

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. de Melcy, vice-président.

La convention de Berne. Les Chambres, après déclaration d'urgence, adoptent le projet de loi approuvant la convention de Berne, entre la France, l'Allemagne, l'Autriche, le Belgique, l'Italie, les Pays-Bas, le Luxembourg, la Suisse et la Suisse romande, au transport des marchandises par chemin de fer.

Le tarif général des douanes. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du tarif général des douanes.

M. Fougère réclame des droits protecteurs. M. Jannart prend la parole et demande que les articles soient votés en bloc.

M. Gouin dépose le rapport de la commission des douanes de la proposition de loi relative à la mise en circulation de la monnaie de nickel.

M. Lévêque - C'est la plus rude note qu'il peut donner à la commission des douanes.

Le procès de la Société des Métaux. Paris, 4 juin. - Le tribunal de commerce a rendu hier son jugement en instance engagée par le tribunal de commerce à la liquidation de la Société des Métaux.

Conseil de Cabinet. Paris, 3 juin. - Les ministres se sont réunis hier matin, au ministère de la guerre, sous la présidence de M. de Freycinet.

Le projet de loi relatif aux retraites ouvrières. Le projet de loi relatif aux retraites ouvrières est en ce moment en discussion au Sénat.

Le projet de loi relatif à la loi sur le mariage. Le projet de loi relatif à la loi sur le mariage est en ce moment en discussion au Sénat.

Le projet de loi relatif à la loi sur le divorce. Le projet de loi relatif à la loi sur le divorce est en ce moment en discussion au Sénat.

Le projet de loi relatif à la loi sur le testament. Le projet de loi relatif à la loi sur le testament est en ce moment en discussion au Sénat.

Le projet de loi relatif à la loi sur le mariage. Le projet de loi relatif à la loi sur le mariage est en ce moment en discussion au Sénat.

LES MILLIONS

De M. Joranie. TROISIEME PARTIE L'HERITIER. Madame Grélot, dit-on, n'a pas de ce que vous savez de cette dame. Je ne suis pas un homme à me laisser aller à des conjectures, mais je suis un homme à me laisser aller à des constatations. Et c'est ce que je fais en ce moment. Je constate que Madame Grélot n'a pas de ce que vous savez de cette dame. Je constate que Madame Grélot n'a pas de ce que vous savez de cette dame.

LES MILLIONS

De M. Joranie. TROISIEME PARTIE L'HERITIER. Madame Grélot, dit-on, n'a pas de ce que vous savez de cette dame. Je ne suis pas un homme à me laisser aller à des conjectures, mais je suis un homme à me laisser aller à des constatations. Et c'est ce que je fais en ce moment. Je constate que Madame Grélot n'a pas de ce que vous savez de cette dame. Je constate que Madame Grélot n'a pas de ce que vous savez de cette dame.

LES MILLIONS

De M. Joranie. TROISIEME PARTIE L'HERITIER. Madame Grélot, dit-on, n'a pas de ce que vous savez de cette dame. Je ne suis pas un homme à me laisser aller à des conjectures, mais je suis un homme à me laisser aller à des constatations. Et c'est ce que je fais en ce moment. Je constate que Madame Grélot n'a pas de ce que vous savez de cette dame. Je constate que Madame Grélot n'a pas de ce que vous savez de cette dame.

LES MILLIONS

De M. Joranie. TROISIEME PARTIE L'HERITIER. Madame Grélot, dit-on, n'a pas de ce que vous savez de cette dame. Je ne suis pas un homme à me laisser aller à des conjectures, mais je suis un homme à me laisser aller à des constatations. Et c'est ce que je fais en ce moment. Je constate que Madame Grélot n'a pas de ce que vous savez de cette dame. Je constate que Madame Grélot n'a pas de ce que vous savez de cette dame.

LES MILLIONS

De M. Joranie. TROISIEME PARTIE L'HERITIER. Madame Grélot, dit-on, n'a pas de ce que vous savez de cette dame. Je ne suis pas un homme à me laisser aller à des conjectures, mais je suis un homme à me laisser aller à des constatations. Et c'est ce que je fais en ce moment. Je constate que Madame Grélot n'a pas de ce que vous savez de cette dame. Je constate que Madame Grélot n'a pas de ce que vous savez de cette dame.

LES MILLIONS

De M. Joranie. TROISIEME PARTIE L'HERITIER. Madame Grélot, dit-on, n'a pas de ce que vous savez de cette dame. Je ne suis pas un homme à me laisser aller à des conjectures, mais je suis un homme à me laisser aller à des constatations. Et c'est ce que je fais en ce moment. Je constate que Madame Grélot n'a pas de ce que vous savez de cette dame. Je constate que Madame Grélot n'a pas de ce que vous savez de cette dame.